Envoyé en préfecture le 25/09/2023
Reçu en préfecture le 25/09/2023
Publié le
ID : 074-217402189-20230919-DE2023_077-DE

MAIRIE DE PUBLIER
Haute-Savoie

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre à 19 heures,
le Conseil Municipal de la Commune de PUBLIER
dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Salle des Châtaigniers de Publier,
sous la présidence de Monsieur Jacques GRANDCHAMP, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Lundi 11 septembre 2023
Nombre de Conseillers
en exercice : **29**
Présents : 18
Votants : 29

Présents : Jacques GRANDCHAMP – James WALKER - Christelle GAUDET - Éric GAYDON - Pascal EYNARD-MACHET - Alexia LEROUYER - Georges BARTHE - Dominique GIRAUD - Sylviane DENIAU - Claude ECHERNIER-MOTTET - Nelly DUFFOUR - Bernadette GROBEL – Valérie MERLE-DARCOURT – Jonathan DEBOUY - Elisabeth GIGUELAY - Jean-Marc DAGAND - Claude SIGWALT- Noël DUVAND.

Absents Représentés : Marie-Claude GIRARDOZ par James WALKER - Robert BARATAY par Pascal EYNARD-MACHET - Julien-Marc MEYNET par Nelly DUFFOUR- Gilles TOURNIER par Jacques GRANDCHAMP - Françoise GROBEL par Sylviane DENIAU – Philippe DECURNINGES par Éric GAYDON - Jérémy COULOMBEL par Alexia LEROUYER - Dominique COMANDONE par Bernadette GROBEL - Valérie RAPHOZ par Georges BARTHE - Brigitte PERROT par Claude SIGWALT–Christophe MECHOUK par Jean-Marc DAGAND.
Absents :
Secrétaire de séance : Bernadette GROBEL

OBJET : Avis sur la mise en vente de 11 appartements sis 84 rue des Châtaigniers par le bailleur SEMCODA

DELIBERATION N° 2023.077

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,
Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment son article L443-7,
Vu le courrier, en date du 17 août 2023, par lequel la SEMCODA sollicite l'avis de la commune de Publier sur le principe de la mise en vente de 11 appartements sis 84 rue des Châtaigniers,

Considérant que le nombre de logements sociaux recensé sur la commune représente 27,17 % des résidences principales,
Considérant, par conséquent, que la vente de ces logements ne compromet pas le respect de l'article 55 de la loi SRU,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE le principe de la mise en vente de 11 logements sociaux sis 84 rue des Châtaigniers par le bailleur social SEMCODA

Le secrétaire de séance,
Bernadette GROBEL

B. Grobel

Le Maire de Publier,
Jacques GRANDCHAMP

MAIRIE DE PUBLIER Haute-Savoie

Acte certifié exécutoire le :
Télétransmis en Sous-Préfecture le :
Notifié ou publié le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'État.